

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois,
Le neuf juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, TESSON, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, CHUPIN, MORVAN, ALLANIC, SIGUIER, PRUKOP, DOUCHIN, LE FLEM, DIVOUX, NICOSIA, ROBERT, FRAUX.

Date de convocation

2 juin 2023

Date du
Conseil Municipal

9 JUIN 2023

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents---- 24

Votants ----- 32

A l'exception de : Monsieur BELLLOT.

Monsieur DONNE qui a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.

Monsieur GILLET qui a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.

Madame GUINCHE qui a donné pouvoir à Monsieur DOUCHIN.

Madame MANENT qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.

Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Monsieur SIGUIER.

Monsieur CAZIN qui a donné pouvoir à Madame BOUYER.

Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Monsieur DAGUIZE.

Monsieur JOUBERT qui a donné pouvoir à Monsieur NICOSIA.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LE FLEM est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

7/ EXERCICES 2023 ET SUIVANTS – AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT – CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CINEMA ET DE SALLES POLYVALENTES – REVISION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET ACTUALISATION DES CREDITS DE PAIEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur RAHER, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

Par délibération n°19.12.05 du 18 décembre 2019, le Conseil Municipal a autorisé l'ouverture d'une autorisation de programme / crédits de paiement à hauteur de 3 100 000 € pour la construction d'une salle de cinéma et de salles polyvalentes.

Pour tenir compte du contexte de fortes tensions sur les matières premières et d'un choix fonctionnel plus qualitatif, ce montant a été porté à 4 500 000 € par délibération n°21.05.05 du 26 mai 2021.

L'enveloppe dédiée aux aléas et aux révisions s'est avérée insuffisamment dotée pour couvrir les différentes charges liées aux imprévus apparus depuis février 2022. Un complément de 50 000 € s'avère nécessaire.

De plus, aucun report de crédits n'étant effectué dans le cadre des autorisations de programme / crédits de paiement et après prise en compte des réalisations cumulées au 1^{er} janvier 2023, il convient de déterminer le nouvel échéancier de paiement de l'opération « Construction d'une salle de cinéma et de salles polyvalentes » :

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

14 JUIN 2023

Publié le :

14 JUIN 2023

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR



N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2023)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2023	Restes à financer de l'exercice 2024	Restes à financer (exercice au-delà de 2024)
Construction d'une salle de cinéma et de salles polyvalentes	4 500 000,00	50 000,00	4 550 000,00	2 971 817,37	1 578 382,63	0,00	0,00
dépenses	4 500 000,00	50 000,00	4 550 000,00	2 971 817,37	1 578 382,63	0,00	0,00

DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-10-7,

⇒ Vu la délibération n°19.12.05 du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2019 approuvant l'ouverture d'une autorisation de programme / crédits de paiement pour la construction d'une salle de cinéma et de salles polyvalentes,

⇒ Vu la délibération n°21.05.05 du Conseil Municipal en date du 26 mai 2021 approuvant la révision de l'autorisation de programme et l'actualisation des crédits de paiement pour la construction d'une salle de cinéma et de salles polyvalentes,

⇒ Vu le règlement budgétaire et financier de la Ville de Pornichet approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 23 novembre 2022,

⇒ Vu l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 31 mai 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, par 27 votes pour et 5 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT et Madame FRAUX),

- Révise le montant de l'autorisation de programme à 4 550 000 €.
- Actualise l'échéancier des crédits de paiement, tel que présenté ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Maire, ou ses représentants dûment habilités, à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.
- Précise que les crédits sont inscrits au budget 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Claude PELLETEUR

La secrétaire de séance,

Isabelle LE FLEM

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de PORNICHE

Utilisateur : LANDREIGNE Louise

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DELIB_23_06_07
Objet :	7. Exercices 2023 et suivants – Autorisation de programme / crédits de paiement – Construction d'une salle de cinéma et de salles polyvalentes – Révision de l'autorisation de programme et
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-06-09 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.8 - autres
Identifiant unique :	044-214401325-20230609-DELIB_23_06_07-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier :		
044-214401325-20230609-DELIB_23_06_07-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	151.2 Ko
Nom original : 7_APCP_Cinéma_révision et actualisation.pdf		
Nom métier :		
99_DE-044-214401325-20230609-DELIB_23_06_07-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 juin 2023 à 15h52min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 juin 2023 à 15h52min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 juin 2023 à 18h00min10s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 juin 2023 à 18h05min15s	Reçu par le MI le 2023-06-14